



# Le chantier d'insertion Nature et Patrimoine

Un tremplin vers l'emploi durable et la formation

Le chantier intervient pour **les services communautaires** de REDON Agglomération et sur les **11 communes** morbihannaises du territoire :

- Allaire
- Béganne
- Les Fougerêts
- Peillac
- Rieux
- Saint-Gorgon
- Saint-Jacut-les-Pins
- Saint-Jean-la-Poterie
- Saint-Perreux
- Saint-Vincent-sur-Oust
- Théhillac

## Contacts

### Redon Agglomération

3 rue Charles Sillard  
35600 REDON  
02 99 70 34 34

### Encadrant technique

Stéphane HOUSSIN  
07 86 72 79 45  
cnp@redon-agglomeration.bzh

### Coordinatrice des chantiers d'insertion

Christelle RUNIGO  
02 99 70 34 57  
c.runigo@redon-agglomeration.bzh

[www.redon-agglomeration.bzh](http://www.redon-agglomeration.bzh)



Le chantier est financé par :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020



**REDON**  
Agglomération  
Bretagne Sud

Le Chantier Nature et Patrimoine a été créé sur l'ex-canton d'Allaire par le SIVOMUCA en faveur des personnes éloignées de l'emploi.

Porté par REDON Agglomération depuis 2014, ses objectifs restent les mêmes mais ont été consolidés et amplifiés tant dans la diversité des activités que dans l'accompagnement social et professionnel, pour favoriser un retour vers l'emploi durable et la formation.

Composé de 8 salariés, femmes et hommes et d'un encadrant technique, Stéphane Houssin, le chantier Nature et Patrimoine est implanté à Saint-Jean-la-Poterie. Il intervient sur l'ensemble des communes morbihannaises du territoire.

Le chantier d'insertion est l'occasion d'une véritable expérience de travail permettant l'acquisition de compétences humaines et techniques, transférables dans d'autres métiers.

Michel PIERRE  
Vice-Président à l'insertion  
par l'activité économique,  
l'agriculture de proximité  
et l'économie sociale et solidaire



## Le chantier d'insertion est un outil d'accompagnement social et professionnel vers l'emploi durable et la formation.

Il constitue une transition, une période privilégiée pour interroger le parcours, les projets, les possibles pour aller vers une intégration sociale et professionnelle.

### Un objectif : l'accompagnement, l'encadrement technique, la formation

- Redynamiser par la mise en situation de travail
- Résoudre les freins au retour à l'emploi
- Construire ou consolider un projet professionnel

### Une activité, un support

Sous la responsabilité de l'encadrant qui assure la formation technique et qui aide à l'acquisition des savoir-faire et des savoir-être, les activités proposées permettent de développer et consolider des compétences variées qui seront valorisées par la suite dans les parcours de chacun.

### Des travaux de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel

**Entretien des espaces verts :**  
débroussaillage, création et entretien de sites ou de sentiers de randonnées, désherbage, bûcheronnage, ...

### Rénovation de petit patrimoine :

fours, murs en pierre, lavoirs, ...

### L'accueil d'un public ciblé

Les personnes éloignées de l'emploi orientées par un référent-prescripteur (Pôle Emploi, Mission Locale, Conseil Départemental, ...), dont l'éligibilité est validée par un agrément I.A.E. (Insertion par l'Activité Economique) délivré par Pôle Emploi.

### Un Contrat de travail à Durée Déterminée d'Insertion (C.D.D.I.)

- Durée : 6 mois renouvelable
- Temps de travail : 26 h par semaine du lundi au jeudi
- Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (P.M.S.M.P.)
- Accompagnement socioprofessionnel d'une ½ journée/semaine
- Rémunération sur la base du SMIC horaire en vigueur

### La fabrication de mobiliers urbains



Abribus simple



Abribus double



Abri joueurs de foot



Banc sans dossier



Banc avec dossier



Banc en bois



Table de pique-nique



Table de pique-nique P.M.R.

Une grille tarifaire est votée chaque année par le bureau communautaire.  
Un devis chiffré est transmis sur simple demande auprès de l'encadrant, Stéphane HOUSSIN.